

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Dijon, le 05/05/2026

## Intégration universitaire pleine et entière de l'IFMK de Dijon : une annonce pleine de succès pour les étudiant·e·s en kinésithérapie

Ce 5 mai 2026, à l'occasion d'une visite à l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Dijon, Jérôme Durain, Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a **officialisé l'intégration pleine et entière de l'IFMK à l'Université Bourgogne Europe dès la rentrée 2026**. Après plus d'un an de travaux, de discussions et de négociations, cette annonce concrétise **une véritable victoire**, pour "plus d'égalité territoriale" pour les étudiant·e·s et marque une étape décisive dans l'évolution de la formation.

Jusqu'à présent, les étudiant·e·s dijonnais devaient déboursier **près de 20 000 € pour les 4 années de formation** en kinésithérapie. Grâce à cette intégration, ils et elles s'acquitteront désormais **de frais universitaires comparables à ceux des autres étudiant·e·s**, soit environ 800 € pour l'ensemble des quatre années d'études.

**Cette avancée met fin à une inégalité de traitement historique** au sein de la région. Jusqu'alors, les étudiant·e·s issu·e·s des parcours PASS/LAS de Dijon n'avaient d'autre choix que de se tourner vers des instituts privés (Dijon ou Nevers) pour étudier la kinésithérapie, tandis qu'à Besançon et Montbéliard une offre publique existait. Il s'agit d'une avancée cruciale pour renforcer l'attractivité de la formation, favoriser l'égalité des chances et diversifier les profils. Les barrières financières ne constitueront plus un frein aussi important à l'accès à la profession. Ce changement majeur permet aussi la garantie d'un accès effectif aux services universitaires et une considération, on l'espère, plus importante au sein de la démocratie de l'université.

Cette intégration permettra également de renforcer les travaux en interprofessionnalité, **dans le cadre d'une gouvernance partagée, tout en garantissant à la kinésithérapie une place centrale dans le pilotage pédagogique et scientifique** de la formation.

**Elle s'inscrit par ailleurs dans une évolution naturelle du cursus**, en rétablissant une cohérence : le parcours passe d'une année à l'université suivie de quatre années en institut privé à une formation complète de cinq ans à l'université, offrant ainsi **une meilleure reconnaissance académique et un meilleur ancrage dans la recherche**.

Cette avancée pour l'IFMK de Dijon doit désormais s'étendre à l'ensemble du territoire français, à commencer par l'IFMK de Nevers, afin de mettre fin aux inégalités persistantes, notamment des frais de scolarité pouvant atteindre 10 500 € par an dans certains instituts. **L'intégration pleine et entière de la kinésithérapie à l'université apparaît comme une évolution logique au regard des récentes avancées** (obtention d'un grade de master et intégration pleine et entière au sein de la première année d'entrée en études de santé).

**Face à des besoins de santé croissants, une population vieillissante, une chronicisation des pathologies, étudier la kinésithérapie ne doit plus être un luxe.**

**MARNIE  
BOCOGNANO-MARTINEZ**

*Attachée de presse de la FNEK*

**07 71 11 46 06**

[presse@fnek.fr](mailto:presse@fnek.fr)



**BAPTISTE  
RIPOCHE**

*Vice-président de l'ADEK*

**07 71 67 62 41**



**ROBINSON  
DAOUST**

*Président de la FEBIA*

**07 68 13 16 48**

[presidence@febia-bourgogne.fr](mailto:presidence@febia-bourgogne.fr)

